

# Regards croisés sur les filières bilingues à la Kantonsschule de Wohlen et au Collège de Candolle à Genève



**Laetitia Houlmann**

travaille depuis 2020 comme collaboratrice scientifique au ZEM CES. Elle est responsable des thèmes enseignement par immersion, langues étrangères, écoles de culture générale et éducation à la citoyenneté.

La maturité bilingue a le vent en poupe. Reconnue au niveau fédéral depuis 2004, elle est aujourd'hui régie par le *Règlement de la Commission suisse de maturité pour la reconnaissance de maturités cantonales bilingues*. Celui-ci spécifie les langues d'immersion possibles, à savoir les langues nationales et l'anglais, le nombre de disciplines et la durée de l'enseignement immersif, et la dotation horaire. D'autres aspects restent ouverts, notamment les qualifications linguistiques et didactiques des enseignant-e-s et les disciplines enseignées, lesquelles dépendent fortement des enseignant-e-s disponibles et varient d'un établissement à l'autre. Le ZEM CES a visité le collège de Candolle à Genève et la Kantonsschule de Wohlen en Argovie, qui font partie des 110 gymnases proposant des filières bilingues. A Genève, la maturité bilingue est régie au niveau cantonal par la *Directive concernant la maturité mention bilingue au Collège de Genève*<sup>1</sup>, tandis qu'en Argovie, ce sont les établissements scolaires eux-mêmes qui édictent leurs règles<sup>2</sup> à l'exception des conditions d'admission définies dans la *Mittelschulverordnung*<sup>3</sup>.

## La maturité français-allemand au Collège de Candolle

Au Collège de Candolle, situé dans la périphérie de Genève, la maturité bilingue français-allemand est proposée depuis 2003. Aujourd'hui, pas moins de 10 branches sont enseignées en immersion par autant d'enseignant-e-s. Petra Leimlehner Antonazzo, qui enseigne depuis 15 ans l'histoire en allemand, considère que le défi principal est « d'aider les élèves à comprendre le cours et les sources, ainsi que de les encourager à parler systématiquement allemand ». Pour faire face à la complexité des sources (vocabulaire spécifique aux différents sujets traités et structure grammaticale), elle pense qu'il « est nécessaire de bien connaître le contenu du programme d'allemand » et de fournir aux élèves des stratégies de compréhension écrite.

Le suivi de deux heures de cours offre déjà un bon aperçu de la motivation et de la participation des élèves, tout en faisant ressortir d'importantes différences de niveau à l'oral entre les un-e-s et les autres.

L'enseignante adapte son débit de parole, invite les élèves à lire à haute voix, corrige leur prononciation et répond patiemment aux nombreuses questions de vocabulaire. Les motivations des élèves à choisir cette filière sont assez variées. Y figurent en particulier les perspectives d'études supérieures en Suisse alémanique, l'utilité de l'allemand dans le monde professionnel, la poursuite d'une formation bilingue débutée avant, ou simplement la volonté de suivre un cursus plus exigeant. Plusieurs jeunes regrettent que le choix de certaines options soit restreint pour la filière bilingue, notamment pour les mathématiques, où ils sont de facto assignés au niveau le plus avancé (maths 2). Une élève raconte par ailleurs qu'elle s'ennuyait dans son cours d'allemand, car bon nombre de ses camarades n'étaient pas en filière bilingue. Pour remédier à cette situation, elle a ensuite fait le choix de prendre l'option spécifique supplémentaire allemand.

## La maturité allemand-français à la Kantonsschule de Wohlen

A la Kantonsschule de Wohlen, dans le canton d'Argovie, la maturité bilingue allemand-français a été introduite en 2001. A l'origine, jusqu'à 50% des élèves choisissaient cette filière. Néanmoins, dès lors que l'anglais à être proposé comme langue d'immersion, les inscriptions pour le français ont commencé à s'éroder, bien qu'il s'agisse du seul gymnase du canton à proposer cette option. Cette tendance à préférer l'anglais au français est visible dans toute la Suisse alémanique, alors que l'allemand domine encore en Suisse romande<sup>4</sup>.

Martin Steiner enseigne l'anglais et l'histoire, l'histoire également en français. Il n'est pas francophone et n'est pas enseignant de français, à l'inverse de Mme Leimlehner Antonazzo qui est germanophone et enseignante d'allemand. Son français est toutefois parfait. Il parle à un rythme soutenu et donne relativement peu de traductions en allemand. En contrepartie, il distribue des documents supplémentaires qui expliquent les termes et les rendent compréhensibles. Une communication significative peut ainsi avoir lieu sans devoir trop affaiblir le contenu. Les examens effectués

<sup>1</sup> <https://www.ge.ch/document/directive-concernant-maturite-mention-bilingue-au-college-geneve>

<sup>2</sup> <https://www.kanti-wohlen.ch/gymnasium/immersi-on-zweisprachige-maturitaet>

<sup>3</sup> [https://gesetzsammlungen.ag.ch/app/de/texts\\_of\\_law/423.123](https://gesetzsammlungen.ag.ch/app/de/texts_of_law/423.123)

<sup>4</sup> En Suisse alémanique, il existe 66 filières allemand-anglais et 24 filières allemand-français. En comparaison, la Suisse romande compte 32 filières français-allemand et 13 français-anglais.



Kantonsschule Wohlen AG ©Marvin Kuhn, SMotographers.com

jusqu'à présent lui montrent que les étudiant-e-s sont capables de comprendre et de formuler une synthèse des contenus couverts. Comme supports de cours, M. Steiner utilise des outils pédagogiques français et allemand-français, ainsi que des articles et des reportages de France ou de Suisse romande. Concernant les motivations des élèves, ceux/celles-ci nomment plus ou moins les mêmes raisons que les Genevois-es, à savoir l'utilité de la langue dans la vie professionnelle, la possibilité d'étudier en français et la volonté de suivre une filière plus exigeante. L'amour du français est également évoqué. En revanche, aucun-e des élèves n'avait suivi un cursus bilingue avant le gymnase.

### Profils et défis similaires, conditions cadres différentes

Si d'autres écoles d'Argovie ont des conditions d'admission formelles, par exemple un séjour linguistique, ce n'est pas le cas à Wohlen. Le Collège de Candolle à Genève exige quant à lui une note d'au moins 4,8 en allemand lors de l'admission et d'au moins 4,5 à la fin de la première année, conformément à la directive cantonale. Cependant, malgré ces différences, les élèves des deux écoles présentent de nombreuses similitudes : ils/elles sont motivé-e-s, bien organisé-e-s, enthousiastes et atteignent un haut niveau de performance, comme en conviennent l'enseignante et l'enseignant interrogés. Les défis sont également les mêmes pour les enseignant-e-s et les élèves des deux régions linguistiques, à savoir enseigner ou acquérir un niveau de langue permettant une approche différenciée des sujets enseignés.

### Conclusion

Des visites dans deux écoles ne suffisent bien entendu pas à fournir une vue d'ensemble de la pratique des maturités bilingues en Suisse. Mais cette expérience soulève des questions intéressantes qui mériteraient être approfondies :

- Serait-il souhaitable, à l'échelle de la Suisse, d'uniformiser quelque peu les exigences pour pouvoir enseigner en immersion ?
- Des critères d'admission formels pour les élèves sont-ils véritablement nécessaires ?
- Faudrait-il développer et mettre à disposition des enseignant-e-s du matériel pédagogique spécifique pour l'enseignement bilingue ?

Un échange au-delà des frontières linguistiques et culturelles serait souhaitable afin que les écoles et les enseignant-e-s puissent apprendre les un-e-s des autres. Le ZEMCES s'attache à mettre en réseau les acteurs et actrices impliqué-e-s et à renforcer le dialogue dans ce domaine.

<https://www.zemces.ch/fr/centre-de-competence-secondaire-ii/developpement-de-l-enseignement/enseignement-par-immersion>

